

## EN RENFORT AUPRÈS DES JEUNES POUR L'ÉTÉ

La direction du programme jeunesse est actuellement à la recherche de personnes intéressées à profiter de la saison estivale pour contribuer au mieux-être de jeunes en difficulté. Ces personnes agiront à titre d'**éducateur auprès des jeunes hébergés dans les centres jeunesse de Montréal.**

Vous êtes **technicien(ne) en éducation spécialisée, psychoéducateur(trice) ou psychologue** en milieu scolaire ?

Vous souhaitez profiter de la saison estivale pour **aider des jeunes** en difficulté ?

Vous souhaitez profiter de la saison estivale pour aider des jeunes en difficulté ?

**Les jeunes ont besoin de vous !**

**Cette expérience professionnelle enrichissante vous permettra d'acquérir de nouvelles connaissances qui vous seront utiles dans votre pratique en milieu scolaire.**

### Principales tâches

- Planifier et réaliser des interventions éducatives dans le but de favoriser l'autonomie, l'indépendance et l'intégration sociale des jeunes
- Assurer la programmation et l'animation d'activités de groupe
- Supporter les jeunes, les familles et les partenaires dans leurs différentes sphères d'activités
- Assurer la tenue des dossiers
- Travailler en complémentarité avec vos collègues et d'autres professionnels de la santé et des services sociaux

Nous sommes à la recherche de personnes **empathiques, organisées et autonomes** qui aiment le **travail d'équipe** et qui apprécient la **résolution de problèmes.**

Nous sommes également à la recherche de personnes pouvant travailler en anglais.

**Un accueil personnalisé incluant un plan d'orientation, de formation et d'accompagnement structuré vous sera offert.**

## Milieux de travail et clientèle

Vous travaillerez principalement dans des sites d'hébergement en internat et des foyers de groupe situés sur l'île de Montréal. Dans certains cas, il est possible que des personnes aient à se déplacer dans des installations situées en périphérie de la métropole.

Vous travaillerez auprès d'une **clientèle multiculturelle variée âgée entre 3 à 21 ans** et de leurs proches (famille, collaborateurs, partenaires). Certains jeunes vivent des situations qui compromettent ou qui peuvent compromettre leur sécurité ou leur développement (abandon, négligence, mauvais traitements psychologiques, abus physiques ou troubles de comportement sérieux).

Les jeunes résidents hébergés au sein de la direction du programme jeunesse sont suivis en vertu des lois suivantes :

- Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)
- Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)
- Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)

## Horaire et salaire

Les besoins ponctuels pour la saison estivale sont de la **mi-juin à la fin août**. Minimale, vous devrez offrir une disponibilité d'**une journée par semaine plus une fin de semaine sur deux**. Toutefois, sachez que toutes les disponibilités sont bienvenues (travail à temps complet disponible) et que nos besoins sont sur tous les quarts de travail.

Le salaire, déterminé selon les profils et l'expérience des candidats, varie entre **24.78 \$** et **35.67 \$** de l'heure.



## Exigences requises

Diplôme d'études collégiales en technique d'éducation spécialisée ou en technique d'intervention en délinquance

**OU**

Avoir complété un minimum de 60 crédits d'un baccalauréat en psychoéducation, en criminologie, en psychologie, en sexologie, en travail social, en service social ou bidisciplinaire en psychologie et psychoéducation

**OU**

Avoir complété un minimum de deux certificats universitaires dans des disciplines reconnues par l'établissement

**OU**

Avoir complété une attestation d'études collégiales (AEC) en éducation spécialisée

**Votre précieuse contribution permettra de soutenir et de faire une réelle différence dans la vie des jeunes et de leur famille.**

## Quelques réponses à vos questions

### Est-ce que je pourrai travailler durant mes vacances payées ?

Oui

### Est-ce que j'ai la possibilité de reporter ou de faire monnayer mes vacances ?

Non

### Qui sera mon employeur durant cette période ?

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) qui vous embauchera.

### Est-ce que ce travail me permettra d'accumuler de l'ancienneté au sein de mon centre de services scolaire ?

Non

### Que se passe-t-il si je me blesse durant cette période ?

Vous serez protégé(e) par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

### Est-ce que j'aurai droit à des avantages sociaux ?

Vous bénéficierez d'avantages sociaux versés directement sur votre paie (jours fériés : 5,70 % - congés de maladie : 4,21 %)

### Est-ce que j'aurai droit à des congés ?

Vous ne pourrez pas bénéficier de jours fériés ou de congés de maladie puisqu'ils vous seront versés de façon étalée sur vos paies.

### Est-ce que ce travail impactera ma prochaine déclaration de revenus ?

Si vous craignez que ce revenu supplémentaire augmente votre fardeau fiscal, il sera possible de demander à ce qu'un montant additionnel soit retiré sur votre paie.

**N'attendez plus et postulez dès maintenant :**

**<https://bit.ly/38zj2KF>**

**Pour plus d'information, écrivez-nous :**

**[soutien.jeunesse.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:soutien.jeunesse.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)**

**Au plaisir de faire équipe avec vous !**

Une initiative du

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal  
et du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal